

28 et 29 avril 2011

Colloque organisé par Marie Bassano et Pierre Bonin

*Le pluralisme juridique
à l'épreuve de l'Histoire*



Membres du comité scientifique

Frédéric Audren, chargé de recherche en histoire du droit, CNRS/Science Po

Jean Chagniot, directeur d'études émérite en histoire moderne, EPHE

*Christian Chêne, professeur d'histoire du droit, doyen honoraire de la faculté
de droit de Poitiers, directeur de l'IHD, Paris Descartes*

Fanny Cosandey, maître de conférences en histoire moderne, EHESS

Albert Rigaudière, membre de l'Institut

*Anne Rousselet-Pimont, professeur d'histoire du droit,
Ecole de droit de la Sorbonne Paris I Panthéon-Sorbonne*

*Philippe Sueur, doyen honoraire de la faculté de droit de Paris 13,
professeur d'histoire du droit, Paris 13*

*Jean-Louis Thireau, professeur d'histoire du droit,
Ecole de droit de la Sorbonne Paris I Panthéon-Sorbonne*

28 et 29 avril 2011

Colloque organisé par Marie Bassano et Pierre Bonin

*Le pluralisme juridique
à l'épreuve de l'Histoire*



Université Paris 13, Institut Galilée, Amphi B
Université Paris Descartes, Faculté de droit, Salle des Actes

28 avril (Paris 13, Amphi B, Institut Galilée)

9h00 : Accueil

9h15 : Introduction des travaux : Jean-Loup Salzmann, président de l'Université Paris 13

Droits contre l'Etat, droit sans Etat

Sous la présidence de Robert Etien, doyen de la faculté de droit, sciences politiques et sociales de l'Université Paris 13, directeur du CERAL

9h30 : **Jacques Vanderlinden** (professeur émérite d'anthropologie du droit, Universités de Bruxelles et de Moncton, membre titulaire de l'Académie royale des sciences d'outre-mer de Belgique et de l'Académie internationale de droit comparé) : « D'une notion l'autre, les pluralismes juridiques entre 1972 et 2011 : témoignage »

9h50 : **Etienne Le Roy** (professeur émérite d'anthropologie du droit, Paris I/LAJP) : « Quelques obstacles à la prise en compte du pluralisme juridique dans des pays à héritage normatif romano-germanique : un point de vue anthropologique »

10h10 : **Alain Guéry** (directeur de recherche en histoire moderne, CNRS/CRH) : « Les conditions juridiques de l'Ancien Régime : du maintien d'un pré-droit à la pluralité de droits »

10h30 : Débats et pause

11h00 : **Soazick Kernéis** (professeur d'histoire du droit, Paris-Ouest/GEDEOM) : « Loi impériale et coutumes des peuples dans l'Antiquité tardive : aux origines de la personnalité des lois »

11h20 : **Capucine Nemo** (post-doctorante ERC en histoire du droit, projet RELMIN, MSH et Université de Nantes) : « Le pluralisme juridique en Gaule franque : quelle reconnaissance pour les tribunaux et le droit juifs ? »

11h40 : **Nicolas Warembourg** (professeur d'histoire du droit, Lille-II/CHDC) : « Pluralisme et relativisme juridique dans l'ancienne France coutumière XVI^e-XVIII^e siècles »

12h00 : Débats

La souveraineté législative face au pluralisme ?

Sous la présidence de Philippe Sueur, doyen honoraire de la faculté de droit de l'Université Paris 13, professeur d'histoire du droit, Université Paris 13

14h30 : **Bernard Durand** (professeur émérite d'histoire du droit, doyen honoraire de la faculté de droit, Montpellier I/UMR 5815 « Dynamiques du droit ») : « Robinson vs Vendredi, mythes et réalités du pluralisme juridique en droit colonial »

14h50 : **David Deroussin** (professeur d'histoire du droit, Lyon III/CLHD) : « Quand la France organisait le pluralisme : les codes des obligations et des contrats dans les protectorats français »

15h10 : **Michelle Bégou-Davia** (professeur d'histoire du droit, Paris-Sud/DSR) : « L'élaboration du Sexte »

15h30 : Débats et pause

16h00 : **Jean-Marie Cauchies** (professeur d'histoire des institutions, Académie royale de Belgique/Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles/Université catholique de Louvain) : « Légiférer – rationaliser – codifier : l'essor des lois aux Pays-Bas sous Charles Quint et Philippe II »

16h20 : **Giuseppe Ambrosino** (doctorant en histoire des institutions, Université de Messine) : « Comment s'écrit matériellement la loi au XVIII^e siècle ? »

16h40 : **Pierre Bonin** (professeur d'histoire du droit, Paris 13/CERAL) : « La loi dans les dictionnaires juridiques de l'Ancien Régime »

17h00 : Débats

20h30 : (Enghien-les-Bains, Auditorium des Rives d'Enghien)

Renaud Denoix de Saint-Marc (vice-président du Conseil d'Etat honoraire, membre du Conseil Constitutionnel) : « L'élaboration de la loi dans la France d'aujourd'hui »

29 avril (Paris Descartes, Faculté de droit, Salle des Actes)

8h30 : Accueil

8h45 : Introduction des travaux : Jean-Pierre Machelon, doyen de la faculté de droit de l'Université Paris Descartes

Pluralités des pluralismes

Sous la présidence de Christian Chêne, professeur d'histoire du droit, doyen honoraire de la faculté de droit de Poitiers, directeur de l'IHD, Paris Descartes

9h00 : **Frédéric F. Martin** (maître de conférences en histoire du droit, Université de Nantes/DCS) : « Faire du droit ce qu'on lui fait dire ? Sources du droit et pratiques normatives à la fin du Moyen Âge »

9h20 : Brigitte Basdevant-Gaudemet (professeur d'histoire du droit, Paris-Sud/DSR) :
« **Confirmation, vérification ou réception des dispositions canoniques aux temps modernes** »

9h40 : Marie-France Renoux-Zagamé (professeur d'histoire du droit, école de droit de la Sorbonne-Paris I/CHDC) : « **L'autorité du droit romain dans la casuistique judiciaire aux XVII^e et XVIII^e siècles** »

10h00 : Débats et pause

10h30 : Julie Doyon (PRAG et doctorante en histoire moderne, Paris 13/CRESC) :
« **L'esprit familial du droit : la jurisprudence du parricide au XVIII^e siècle** »

10h50 : Jacques Krynen (professeur d'histoire du droit, Toulouse 1-Capitole/CTHDIP) :
« **Le rôle de la magistrature au XIX^e siècle, interprétation ou création du droit ?** »

11h10 : Anne Penneau (professeur de droit privé, Paris 13/IRDA) : « **Liberté et adaptation du juge, entre normes techniques, règles de l'art et usages** »

11h30 : Débats

Penser le pluralisme, ordonner le pluralisme

Sous la présidence d'Albert Rigaudière, membre de l'Institut

14h00 : Arnauld Leclerc (maître de conférences en science politique, Université de Nantes/DCS) : « **Le pluralisme, de la philosophie au droit** »

14h20 : Anne-Sophie Chambost (maître de conférences en histoire du droit, Paris Descartes/IHD) : « **La doctrine publiciste et la question du pluralisme : critique de l'omnipotence de la loi (fin XIX^e - début XX^e)** »

14h40 : Paolo Alvazzi del Frate (professeur d'histoire du droit public, Rome III/ Dipartimento di Storia e Teoria generale del Diritto) : « **Pluralisme et uniformisation du droit en Italie au XIX^e siècle** »

15h00 : Marie Bassano (maître de conférences en histoire du droit, Paris Descartes/IHD) : « ***Qui prior est tempore potior est iure*** »

15h20 : Débats et pause

16h00 : Nader Hakim (professeur d'histoire du droit, Bordeaux IV/CAHD) :
« **Conclusions** »